

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 AVRIL 2019**

Délibération : **N° 2019-04- 56**
 OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION PLAN REGIONAL SANTE
ENVIRONNEMENT**
 Nomenclature : **7.5.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 21

Pouvoirs : 6

Absents : 27

Votants : 2

Délibération comportant :

Annexe : /

Le un avril deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt deux mars deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

Les membres ayant donné un pouvoir :

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Valérie ROBERT donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Hélène JALIN donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Les membres absents : Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

L'agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont lancé un appel à projet dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE).

Suite à l'étude commerciale réalisée en 2018, la commune a décidé de réaménager la bibliothèque actuelle, qui sera remplacée par la nouvelle médiathèque, pour en faire notamment un local commercial destiné à des producteurs locaux :

- La Ferme de Chavagnes (volailles) basée à Treillières,
- Croc la Vie (fromages) basée à La Chapelle-sur-Erdre,
- Le Jardin de Belle-Ile (légumes) basé à La Chapelle-sur-Erdre.

Ce nouveau local permettra aux producteurs de bénéficier d'un espace de vente mutualisé à moindre coût, et aux Treilliérains d'accéder à des produits locaux diversifiés et de qualité.

Ces travaux entrent dans le cadre de l'axe 3 de l'appel à projet lié au Plan régional santé environnement : Cadre de vie, urbanisme et santé.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190401-2019-04-56-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2019
 Date de réception préfecture : 03/04/2019

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant HT
Travaux	15 000,00 €	Plan régional santé environnement	7 500,00 €
		Autofinancement	7 500,00 €
TOTAL	15 000,00 €		15 000,00 €

Vu en commission Ressources le 19 Mars 2019,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **DE SOLLICITER** une subvention de 7 500 € pour l'aménagement d'un local destiné à des producteurs locaux dans le cadre Plan régional santé environnement conformément au plan de financement ci-dessus ;
- **DE DONNER** délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;
- **DE S'ENGAGER** à la réalisation de cette opération.

Délibération adoptée par 21 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENEC, Hélène JALIN

Pour extrait conforme.

Treillières, le 01 avril 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190401-2019-04-56-DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019